Ville de Castelnaudary

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
HOTEL DE VILLE - BP N°1100
11491 CASTELNAUDARY

Nombre de membres : 11

En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 11

Délibération N°2026-34

MATIERE : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

SOUS-MATIERE : DESIGNATION DE REPRESENTANTS

OBJET : PRESENTATION PAR LE CCAS DE CASTELNAUDARY DE CANDIDATURES AU COMITE DES 100 DE L'UNION NATIONALE DES CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE (UNCCAS)

L'an deux mille vingt-six,

Le Mercredi 01 Juillet 2026 à 11h30,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Philippe GREFFIER,

Date de convocation : le 25 Juin 2026,

PRESENTS : M. Philippe GREFFIER, Mme Elisabeth ESCAFRE, M. Didier GANGLOFF, Mme Marie DE ALMEIDA, Mme Jacqueline RATABOUIL, M. Jean-Baptiste MOUTON, Mme Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES, Mme Magdeleine FOUILLAT, Mme Monique CARPENTIER, Mme Jennifer KERIVY.

PROCURATION :
Mme Corinne PEYCHOU donne pouvoir à Monsieur Philippe GREFFIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Magdeleine FOUILLAT.

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS) ;

Considérant l'adhésion du CCAS de Castelnaudary à l'UNCASS ;

Considérant l'intérêt pour le CCAS de Castelnaudary de participer à la désignation des membres siégeant au sein des instances nationales de l'UNCCAS ;

Considérant qu'il appartient au Conseil d'administration du CCAS de Castelnaudary de se prononcer sur les candidatures présentées au nom de l'organisme ;

L'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS) procédera, à l'occasion de son prochain renouvellement statutaire prévu en septembre 2026, à la constitution du Comité des 100.

Cette instance, composée de représentants des CCAS et CIAS adhérents, constitue le collège des grands électeurs chargé d'élire les membres du Conseil d'administration national de l'UNCCAS.

Le CCAS de Castelnaudary souhaitant pleinement s'investir au sein de l'UNCASS, il convient de présenter des candidatures au Comité des 100.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
APRES AVOIR DELIBERE

PRESENTE la candidature de Madame Marie DE ALMEIDA en qualité de candidate titulaire au Comité des 100 de l'UNCCAS ;

PRESENTE la candidature de Monsieur Didier Gangloff en qualité de candidat suppléant au Comité des 100 de l'UNCCAS ;

AUTORISE Monsieur le Président du CCAS à accomplir l'ensemble des démarches et formalités nécessaires au dépôt de ces candidatures auprès de l'UNCCAS ;

TRANSMET la présente délibération à l'UNCCAS dans le cadre de l'appel à candidatures relatif au renouvellement de ses instances nationales.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Castelnaudary le 01 Juillet 2026

Le Président,

Philippe GREFFIER

Ampliation faite le :
07 JUIL. 2026
Certifié exécutoire par réception en Préfecture le :
03 JUIL. 2026
Et par publication le :
07 JUIL. 2026
Par délégation,
Le Vice-Président du CCAS,

Didier GANGLOFF

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 11400 CASTELNAUDARY

Accusé de réception en préfecture
011-261100150-20260701-DB202634CCAS-DE
Reçu le 03/07/2026